



LETTRE D'INFORMATION LA ROCHE-JAUDY

**Dernier hommage à Anne-Françoise TRÉBEDEN,
1^{ère} adjointe au Maire, décédée le dimanche 27 janvier 2019**

Anne-Françoise,



Que c'est difficile de perdre une compagne de route, route que nous avons partagée tous les deux à la mairie de Pommerit-Jaudy depuis 1983.

En effet, c'est à cette date que nous sommes rentrés ensemble au conseil municipal sollicités par le maire de l'époque Marcel JEGOU et depuis nous avons partagé les soucis, les joies, les peines de nos concitoyens.

Cette collaboration s'est accentuée en 2001 où tu as accepté de m'épauler encore plus en prenant le poste de première adjointe que tu conserveras jusqu'à ce jour puisque le 7 janvier dernier, tu as été à nouveau élue première adjointe dans la nouvelle équipe municipale de La Roche-Jaudy.

36 ans ensemble, à réfléchir, à monter des projets, à être attentifs aux besoins de nos concitoyens.

Attentive aux besoins des autres, tu l'étais plus que tout autre.

Tes autres engagements le prouvent et renforcent encore cette attention aux autres. Ton engagement au service de l'église, dans ta mission auprès des malades de l'hôpital de Tréguier, au Crédit Mutuel où tu as beaucoup œuvré, toujours dans le souci de respecter les personnes et de leur venir en aide.

Sur le plan communal, ton duo avec notre secrétaire Isabelle, au sein du CCAS, a permis de régler de nombreux problèmes avec efficacité près des Pommeritains en difficulté.

Ta présidence au comité cantonal d'entraide a toujours été appréciée par les salariés comme par les usagers, pourtant cette présidence n'a pas été toujours facile.

Ton engagement dans les divers syndicats intercommunaux, au sein des différentes communautés de communes était toujours aussi fort, discret mais efficace.

Tu n'oubliais jamais de défendre la profession agricole à laquelle tu appartenais après avoir été infirmière et là aussi tes connaissances, tu les mettais au service de tous.

Lors de nos réunions hebdomadaires entre le Maire et les adjoints, ce qui représente pas mal d'heures de travail en équipe, tu apportais tes connaissances et ton analyse était toujours bien réfléchie. Tes divers engagements enrichissaient nos débats et nous donnaient une ouverture sur d'autres problématiques. Tu savais être patiente lorsque tes souhaits n'étaient pas pris en compte assez vite mais tu ne lâchais rien.

Depuis fin août dernier, on te sentait fatiguée mais nous étions loin de penser à cette fin si rapide.

Durant ces dernières semaines, tu as fait preuve d'un tel courage que nous ne pouvions pas imaginer cette issue qui abasourdit toute notre commune et bien au-delà.

En effet, durant ces derniers jours, j'ai pu mesurer combien de personnes de divers horizons étaient peinées d'apprendre que ton état de santé se dégradait très vite. J'ai reçu de nombreux témoignages de soutien que je transmets à cet instant à ta famille, à tes amis.

Anne-Françoise, tu vas nous manquer, tu nous manques déjà.

A ne pas manquer . . .

21 février

Sortie patinoire

23 février

Les 4 ans du Bizien

2 mars

Zumba party

Soirée crêpes kayak

9 mars

Soirée carnaval RPI

Stage crêpes / Repas et chantier

Skol ar C'hleuzioù

Dans ce numéro :

Dernier hommage à Anne-Françoise 1-2

Compte-rendu 2-3

Commissions dédiées 4

Achats groupés 5

Infos locales 6-7

Animations à venir 8

Dans une société qui se déshumanise de plus en plus, on a pourtant besoin de gens de ta trempe qui par leur action mettent en avant, le respect des personnes, l'attention que nous devons porter à chacun d'entre nous.

Anne-Françoise était une femme bonne et chaleureuse, très à l'écoute de tous me disait encore hier une personne très marquée par la nouvelle de ton décès.

Anne-Françoise, nous tacherons à travers nos fonctions d'élus de continuer à faire vivre les valeurs humanistes que tu as toujours défendues.

Ton départ est une triste nouvelle pour commencer cette année 2019 et surtout de la continuer sans toi.

Tu es partie trop vite, mais tu as assumé jusqu'au bout tes missions de femme engagée au service des autres. Tu es partie avec une grande dignité et beaucoup de lucidité et de courage.

Que toutes ces valeurs nous encouragent les uns, les autres à emboîter les pas sur le chemin qu'Anne-Françoise nous a tracé.

Kenavo, Anne-Françoise.

André LE MOAL

Maire Délégué de Pommerit-Jaudy

CONSEIL MUNICIPAL—21 JANVIER 2019

Mise en place d'un système d'astreintes

Une période d'astreinte s'entend comme une période pendant laquelle l'agent, sans être à la disposition permanente et immédiate de son employeur, a l'obligation de demeurer à son domicile ou à proximité afin d'être en mesure d'intervenir pour effectuer un travail au service de l'administration. Elle concerne les services techniques. Un avis du Comité Technique sera rendu le 5 mars prochain.

Commission Locale des Charges Transférées

Jean-Louis EVEN est nommé représentant à la Commission Locale des Charges Transférées.

Location et prêt de matériel

Les tarifs pour les habitants de La Roche-Jaudy ont été votés :

Chaise : 0,20€ - Banc : 1€ - Table : 2€

Gratuit pour les associations.

Projet commun

Dans le cadre du processus de construction de la commune nouvelle, les élus des communes fondatrices ont participé à différents ateliers thématiques qui, outre un recensement et un descriptif précis des équipements et services municipaux, de leur fonctionnement et des projets communaux en cours, ont également été l'occasion pour les élus de formuler un certain nombre de propositions qui pourront être reprises et enrichies dans le cadre du projet porté par la commune nouvelle.

Maintien des services à la population

Ainsi qu'indiqué dans les principes fondateurs de la commune nouvelle, les communes fondatrices expriment leur volonté de maintenir, de renforcer et développer les services à disposition des habitants. Elle le fera en concertation avec

Cet objectif partagé englobe les services publics et en particulier les services administratifs et techniques municipaux, les équipements et activités scolaires et périscolaires, les transports collectifs, l'aide sociale, le maintien à domicile des personnes âgées ainsi que le développement des capacités d'hébergement collectif, le réseau d'équipements sportifs et culturels, les services de soin et de santé...

La Commune nouvelle sera également attentive et vigilante quant au développement des services et équipements dans le domaine des nouvelles technologies (accès internet, téléphonie mobile...) en partenariat avec les opérateurs privés ou parapublics compétents.

Maintien des accueils dans toutes les Mairies.

Les photocopies en noir & blanc seront gratuites.

Action sociale

Mise en place d'un guide de la vie quotidienne et achats groupés.

Les habitants de la Roche-Jaudy sont prioritaires pour accéder à l'EHPAD.

Communication

- Bulletin d'information après chaque Conseil Municipal
- Magazine semestriel
- Guide d'accueil
- Site internet
- Compte Facebook
- Flash Infos
- ...

Environnement—cadre de vie

- Zéro Phyto sur les 4 communes
- Actions pour ne plus utiliser les pesticides et herbicides
- Réunions de quartier
- ...

Jeunesse—sport

- Conseil Municipal des Jeunes
- Sorties jeunes

- Réhabilitation stade
- ...

Offres scolaires et services périscolaires

Maintien des services actuels concernant les RPI de La Roche-Derrien/Pommerit-Jaudy et Pouldouran/Trédarzec et les amicales laïques respectives.

Le contrat d'association, liant la commune de la Roche-Derrien à l'école privée Sainte Catherine, sera étendu au nouveau territoire.

Culture-Tourisme.

Sur le plan culturel, la création de la commune nouvelle sera le moyen de mettre en réseau les équipements (bibliothèques...), d'améliorer les conditions de fonctionnement et d'accès pour les usagers et de développer certaines activités (ateliers informatiques, expositions...).

La commune nouvelle s'engage à maintenir une écoute attentive aux associations locales et à les accompagner dans le développement de leurs activités.

La commune nouvelle continuera à apporter son appui aux associations et manifestations soutenues préalablement par les communes fondatrices, notamment à travers le versement de subventions.

Dans le domaine touristique, activité très présente sur le territoire de La Roche-Jaudy, les actions de promotion et de communication seront intensifiées en lien avec l'Office de tourisme communautaire du Trégor (document d'information sur le patrimoine, les festivités, l'hébergement, la restauration...). Les circuits de découverte du patrimoine (chapelles, fontaines...) et de randonnée seront développés et revalorisés, les dispositifs de signalétique améliorés.

CONSEIL MUNICIPAL—21 JANVIER 2019

Enfin, la marque « Petites Cités de Caractère® », accordée à la commune de La Roche-Derrien et le label « Communes du Patrimoine rural de Bretagne », accordées aux communes de Pouldouran et de Hengoat seront conservés ce qui nécessitera le respect des chartes de qualité et d'image attachée à la marque et au label, ainsi que le maintien du statut de commune déléguée à La Roche-Derrien.

Développement économique

Forte de ses atouts et potentiels de développement, la commune de La Roche-Jaudy se fixe comme priorité la création sur le territoire des conditions favorables et des moyens nécessaires au développement du tissu économique en étroite collaboration avec Lannion-Trégor Communauté. Pour ce faire, différentes actions seront engagées :

- Réalisation d'un annuaire des PME-PMI, commerçants et artisans et incitation au rapprochement et au fonctionnement en réseau des entreprises,
- Recensement des locaux professionnels disponibles susceptibles d'être réutilisés et promotion de la Zone d'activités de KERVERZOT,
- Gestion partagée des demandes émanant des porteurs de projets (associations, artistes, artisans, com-

merçants, professions libérales...) et réponses adaptées à l'échelle de la commune nouvelle, (les informer sur les aides existantes),

- Valorisation des productions agricoles (100 % de produits français ou locaux dans la restauration collective) ainsi que des marchés hebdomadaires de Pouldouran en juillet et août, Pommerit-Jaudy (lundi) et La Roche-Derrien (vendredi) (fidélisation des commerçants présents, animations...).
- Réflexion sur l'organisation de livraisons à domicile par les commerces locaux, notamment pour les personnes les moins mobiles et en particulier les personnes âgées..

Urbanisme—habitat

La commune nouvelle participera activement à l'élaboration du PLUi et du Scot du Trégor (Lannion-Trégor Communauté) qui détermineront les possibilités et conditions d'aménagement et d'urbanisation de la commune nouvelle tout en garantissant la prise en compte des objectifs de développement (économie, habitat...) mais aussi de protection de l'environnement (préservation des paysages, de la biodiversité, de la ressource en eau...).

Les communes fondatrices expriment également leur volonté d'œuvrer ensemble, dans le cadre de la commune

nouvelle, et avec le concours de Lannion-Trégor Communauté, à la réhabilitation de logements existants dans les centres-bourgs qui parfois tendent à se vider de leur population et dans lesquels se développent des phénomènes de vacance immobilière et de dégradation progressive du patrimoine bâti qui nuisent à l'image des communes.

Aides aux travaux pour les bâtiments d'intérêt architectural.

Prévisions d'investissements 2017-2020 :

Certains projets ont été initiés dans le cadre de la présente mandature et sont d'ores-et-déjà portés par les communes fondatrices. Ces équipements répondent à des besoins et serviront également de base au projet de territoire de la commune nouvelle. Ainsi, en l'état actuel des compétences transférées à l'intercommunalité, et sous réserve de l'évolution de ces transferts, la commune nouvelle poursuivra la réalisation des projets antérieurs à la fusion.

Hengoat	Projet d'aménagement du bourg, Vente en cours de l'ancien foyer-logement Park Puns,	Amélioration du cimetière, Diagnostic de l'Eglise.
Pommerit-Jaudy	Réhabilitation lotissement de Kerdrez, Création lotissement 6 lots, Mairie, rénovation intérieure, Création bouldrome, Voirie Rue du Stade, Rue de l'Armor, Reprise étude aménagement du bourg, Gestion du cimetière, exhumations et aménagement,	Toiture de la salle des fêtes, Création d'un City-stade, Parcours Santé quartier Saint Antoine, Achat d'un terrain, Rénovation logement communal, Rénovation statues, Réfection Toiture de l'église, Création bouldrome.
Pouldouran	Achat d'un terrain (pour projet communal), Aménagement du Quai des Goémoniers, Fin d'aménagement rues Ti Forn et Vieille Côte,	Réalisation Lotissement Park Person, Extension du cimetière, Réfection du beffroi de l'église.
La Roche-Derrien	Chaufferie bois Ecole et EHPAD (LTC), Réseau chauffage école, Equipements sportifs stade (DDE DETR) Voiries : Travaux divers, Lotissement Les Sorbiers, Park Bras, chemins piétonniers, Projet terrain « Yver » (EPF, LTC, SPLA, Commune),	Terrain guérite, Etude et réfection ancienne falaise, Projet terrain Impasse des Mimosas, Remplacement des antennes, Réhabilitation Salle des fêtes, École : jeux, sécurité, éclairage.

NOUVELLES COMMISSIONS DÉDIÉES

Dix commissions sont chargées d'étudier les questions soumises

au Conseil Municipal de La Roche-Jaudy :

Commission 1

Action sociale

Pommerit-Jaudy et Hengoat

- **Elus** : Jean-Louis EVEN, André LE MOAL, Jean-Luc MEUR, Michel LE ROUX, Danièle COADIC, Sandrine LE ROUZES, Marie-France JEGOU, Elisabeth BARDON-RIOU.

Commission 2

Action sociale

La Roche-Derrien et Pouldouran

- **Elus** : Jean-Louis EVEN, Jean-Luc MEUR, Mireille SALIC, Gérard THIRION.

Commission 3

Communication

- **Elus** : Jean-Louis EVEN, Mireille SALIC, Arnaud PARISCOAT, André LE MOAL, Joël MORVAN, Marie-France JEGOU, Sandrine COLIN.
- **Non-élus** : Paul LE GALL, Patrick DESVIGNES

Commission 4

Pouvoir d'achat—achats groupés

- **Elus** : Arnaud PARISCOAT, Marie-Laure COADIC, Sandrine LE ROUZES, Guillaume COLIN, Jean-Louis EVEN, Benoît PHILIPPE

Commission 5

Cadre de vie—Environnement

- **Elus** : Christian LESCOUARC'H, Hervé LINTANF, Bernard FREMERY, Joël MORVAN, Patricia LE GOAS, Tugdual CORBEL, Yannick PILLIEZ, Michel LE ROUX, Romain GAREL, Gaëlle HENRY, Alban RIOU, Jean-Louis EVEN, Guénolé LOYER, Guillaume COLIN
- **Non-élus** : Pierre FLOURY

Commission 6

Travaux

- **Elus** : Jean-Louis EVEN, Jean-Paul GUILLOU, André LE MOAL, Hervé LINTANF, Arnaud PARISCOAT, Bernard FREMERY, Christian LESCOUARC'H, Jean-Luc MEUR, Renaud MERLE, Michel LE ROUX, Alain LUCO, Gilles RANNOU, Gérard THIRION, Patricia LE GOAS, Romain GAREL, Guillaume COLIN

Commission 7

Animation-Patrimoine-Tourisme

- **Elus** : Jean-Louis EVEN, Joël MORVAN, Mireille SALIC, Marie-France JEGOU, Sandrine COLIN, Tugdual CORBEL, Yannick PILLIEZ, Gilles RANNOU, Gaëlle HENRY, Gérard THIRION, Yvon SAVIDAN
- **Non-élus** : Pierre FLOURY

Commission 8

Finances

- **Elus** : Jean-Louis EVEN, André LE MOAL, Hervé LINTANF, Arnaud PARISCOAT, Bernard FREMERY, Guillaume COLIN, Benoît PHILIPPE, Danièle COADIC, Patricia LE GOAS, Marie-Laure COADIC.

Commission 9

Coopération

- **Elus** : Jean-Louis EVEN, André LE MOAL, Yves le DIUZET, Michel LE ROUX, Danièle COADIC, Yannick PILLIEZ, Elisabeth BARDON-RIOU, Alban RIOU.

Commission 10

Sport-Jeunesse

- **Elus** : Jean-Louis EVEN, Yves le DIUZET, Arnaud PARISCOAT, Benoît PHILIPPE, Sandrine LE ROUZES, Alain LUCO.

ACHATS GROUPÉS



Depuis le début de l'année 2018, les élus de la commune souhaitent agir sur le pouvoir d'achat des habitants. Nous avons donc fait appel à Olivia et Corentin, deux étudiants en 2e année de formation d'assistant de service social. Ils sont chargés de réfléchir à la mise en œuvre d'un projet d'achats groupés sur la commune. Celui-ci concernerait plus particulièrement les mutuelles, les assurances, les énergies (gaz, électricité, fioul...), le bois et les pellets.

Ce concept d'achats collectifs se développe de plus en plus en France. En effet, le fait de se mettre à plusieurs sur le même achat (fioul, gaz, électricité etc..) permet de bénéficier d'économies significatives. "Des réductions pouvant aller jusqu'à 15 % : par exemple 150 € par an sur l'électricité, 110€ pour le fioul, 85€ pour les pellets ou 65€ pour le bois".

Une campagne de communication a été lancée pour présenter le projet. Des livrets ont été distribués dans vos boîtes aux lettres, ainsi que des coupons permettant d'identifier les types d'achats groupés qui vous intéressent le plus.

Par ailleurs, des réunions d'informations ont été organisées le 26 janvier 2019 à La Roche-Derrien et Pommerit-Jaudy. Suite à ces deux réunions de nombreuses personnes se sont montrées intéressées par la mise en place de ce

projet. Ainsi, nous avons pu échanger sur les attentes de chacun en matière d'achats groupés.

Prochainement, une convention va être signée entre la commune nouvelle et un courtier pour négocier au mieux vos contrats d'électricité et de gaz. Celui-ci vous proposera au mois de juin prochain des énergies vertes au meilleur prix. Pour ce faire, un site internet dédié à la commune de La Roche-Jaudy sera disponible sous deux semaines (coordonnées du site disponibles dans la prochaine lettre d'information). Vous aurez la possibilité de vous y inscrire directement ou de continuer à le faire dans vos quatre mairies sur les bulletins actuels. Toutes les personnes intéressées par l'électricité et le gaz sont invitées à s'inscrire jusqu'au 20 mai, date à laquelle les inscriptions seront closes. Nous vous rappelons que cette inscription ne vous engage en rien et que vous restez libres d'accepter ou non les propositions qui vous seront faites courant juin. A cette même période, une réunion publique sera organisée avec le courtier pour présenter le résultat des négociations.

Pour les pellets, le bois et fioul, les producteurs et distributeurs locaux seront sollicités en priorité. Nous devrions être en mesure dans les prochaines semaines de vous faire des propositions. D'ici là, il ne reste plus qu'à rassembler un maximum de personnes, sur ces achats col-

lectifs. Vous êtes déjà 421 à avoir manifesté votre intérêt. Parlez en autour de vous, mobilisez-vous, plus il y aura de demandes, meilleures seront les négociations. Venez vous inscrire en mairie ou par mail à cette adresse :

achatsgroupes@larochejaudy.fr

Nous avons également abordé la question du numérique et de l'usage de l'outil informatique, un premier petit groupe de travail s'est rencontré la semaine dernière pour échanger. Il ne demande qu'à grandir, n'hésitez pas à vous inscrire en mairie. À l'adresse mail suivante : accueil@larochejaudy.fr

Attention aux démarchages frauduleux

Seul le service dédié aux achats groupés est susceptible de vous contacter. Avant d'entamer toutes démarches, renseignez-vous à l'adresse mail ci-dessus ou auprès de votre mairie à l'adresse mail suivant accueil@larochejaudy.fr.

Renseignements/Informations Achats groupés :
achatsgroupes@larochejaudy.fr

INFOS LOCALES

Prochain Conseil : le lundi 25 février à 20 h à la mairie de La Roche-Derrien.

Cahier de doléances : Disponible dans chaque mairie jusqu'au 20 février afin que chacun exprime les difficultés qu'il rencontre au quotidien, dans le cadre des mouvements sociaux récents.

Recensement militaire : Les jeunes né(e)s en janvier, février et mars 2003 doivent se faire recenser en mairie.

Communication

Flash-infos : Les personnes qui désirent recevoir le flash-info par mail, doivent transmettre leur adresse mail à :

communication@larochejaudy.fr

Annuaire professionnel : Les commerçants, sociétés et artisans souhaitant être référencés dans l'annuaire professionnel en cours de rédaction, merci d'adresser vos coordonnées, logo, contacts à :

communication@larochejaudy.fr

Liste électorale : Pour voter aux élections européennes du 26 mai 2019, vous pourrez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au **31 mars 2019**.

Collecte des déchets ménagers

Pouldouran : le lundi

Hengoat : le mercredi

La Roche-Derrien : le jeudi

Pommerit-Jaudy : le mercredi du côté droit de la départementale, le jeudi de l'autre côté

Fonds Saint-Yves (journée d'écoute et d'orientation auprès de juristes)

Les 23 février, 23 mars à Tréguier 12-14 rue Saint-André. Sur RV au 02.96.92.30.51.

Association Départementale de Défense des Victimes de l'Amiante

Cette association s'occupe de promouvoir l'entraide et la solidarité envers les personnes qui ont été au contact de l'amiante dans le cadre professionnel ainsi que de manière environnementale. Pour tous renseignements, contactez le 02.98.46.91.51 ou adeva29@orange.fr

Association CEI-Centre Echanges Internationaux

Cette association recherche des familles pouvant accueillir des jeunes étrangers venant d'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs. Renseignements au 02.96.73.15.90 / 06.09.18.13.89

Nouvel artisan à Hengoat



Pesticides (correctif) : Concernant le désherbage dit « maison » (gros sel, vinaigre, javel, bicarbonate...), ces produits ne possèdent pas d'Autorisation de Mise sur le Marché, il est donc interdit de les utiliser en tant qu'herbicides.

Divagation des animaux : La divagation des chiens, les nuisances sonores provoquées par les aboiements intempestifs, les déjections sont autant de sources du mécontentement de certains de nos concitoyens. En zone urbaine, les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que tenus en laisse.

Définition des chiens et des chats en état de divagation (article L. 211-23 du code rural).

Le cas des chiens :

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.

Le cas des chats :

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.



09 MARS 2019 ENTRÉE LIBRE VENEZ AVEC VOTRE CV

FORUM "LE TRÉGOR RECRUTE"

9H30-13H
SALLE DES ORSÈULES LANNION

Votre profil nous intéresse

ZOOM
SUR LES MÉTIERS
DU NUMÉRIQUE
ET DE LA PHOTONIQUE

RENCONTREZ
LES ENTREPRISES QUI RECRUTENT
TROUVEZ
VOTRE ORIENTATION ET VOTRE FORMATION

INFOS : WWW.MLOCA.FR - 02 96 46 40 09

RECRUTEZ LE PROFIL ADAPTÉ !
INSCRIPTION GRATUITE SUR :
RECRUTEMENT.22053@POLE-EMPLOI.NET

INFOS LOCALES

Changements de fréquences le 26/03/2019

Qui est concerné ?

Les téléspectateurs recevant la télévision par antenne râteau.

Il peut s'agir d'une réception par antenne râteau individuelle, en maison, ou collective, en immeuble.

Que faut-il faire ?

Avant le 26 mars 2019

Pour le téléspectateur qui réside **en habitat collectif** et reçoit la télévision par une antenne râteau collective : il doit s'assurer, en amont des changements de fréquences de la TNT qui auront lieu le 26 mars, que son syndic ou gestionnaire d'immeuble a bien fait **intervenir un professionnel** pour réaliser des travaux sur l'antenne collective. Si tel n'était pas le cas, les résidents de l'immeuble risqueraient de perdre des chaînes après le 26 mars 2019.

Le syndic ou gestionnaire de l'immeuble peut bénéficier d'une aide de l'Etat pour réaliser ces travaux.

Le 26 mars 2019

Pour le téléspectateur recevant la télévision par une antenne râteau, qu'il habite en immeuble ou en maison individuelle, il faudra **effectuer une recherche et mémorisation des chaînes**, s'il constate une perte de certaines chaînes de la TNT. **Cette opération est très simple à réaliser**, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences. Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.

Après le 26 mars 2019

Si des problèmes de réception persistent :

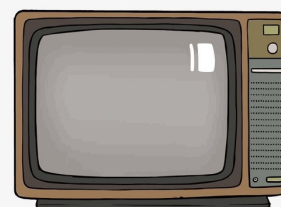
- Contactez un antenniste : il pourra trouver l'origine des perturbations et s'il est nécessaire d'intervenir sur votre antenne, vous permettre d'initier une demande d'aide à la réception.
- Appelez le centre d'appel de l'**ANFR** au 0970 818 818 (appel non surtaxé).
- Pour en savoir plus sur le contexte des changements de fréquences,.

Pour les particuliers :

<https://www.recevoirlatnt.fr/particuliers/changement-de-fre-quences/plus-dinformations-sur-les-changements-de-frequences/>

Pour les professionnels :

<https://www.recevoirlatnt.fr/professionnels/antennistes-et-distributeurs/la-bande-700-mhz/changements-de-frequences-le-26032019-phase-11/>



SOIREE CRÊPES

La Roche Derrien Canoë-Kayak

SAMEDI 2 MARS 2019

SALLE DES FÊTES LA ROCHE DERRIEN
À PARTIR DE 19 H 00

MENU ADULTE 10€	MENU ENFANT (- 12 ans) 6€
1 kir 2 galettes garnies 2 crêpes sucré, caramel ou chocolat 1 café	1 verre de jus de fruits 1 galette garnie 2 crêpes sucré, caramel ou chocolat

A la carte

- Galette garnie 4,50 €
- Crêpe nature ou sucre 1,50 €
- Crêpe caramel ou chocolat 2 €

La douzaine à emporter :

- Crêpes 6€
- Galettes 4€

Réservation au 06.02.27.64.98

LES ANIMATIONS A VENIR



Organisée par DANCING MOVE

LE SAMEDI 2 MARS 20H30 à 22H30
SALLE DES FÊTES DE
POMMERIT JAUDY

ADULTE : 5€

ENFANTS (jusqu'à 14 ans) : 2€

DRESS CODE
FLUO

Animée par plusieurs ZIN du 22



SKOL AR
C'HLEUZIOÙ

VENEZ
NOMBREUX !!

organise le **samedi 09 mars** à 14h à Pouldouran :

✱ un **stage crêpes** et galettes, rdv à la salle périscolaire.
 Le matériel est fourni.

✱ un **chantier routiers**, rdv sur la place du bourg.

Dès 19h, un **repas « crêpes »** est proposé à la salle périscolaire.

9 € par personne.

Réservations auprès de la co-présidente Janine Laudren au 02 96 91 36 88.



L'Amicale Laïque de La Roche Derrien-Pommerit Jaudy organise un

SAMEDI 9 MARS

à la salle des fêtes de Pommerit-Jaudy à partir de 19 h.



Venez déguisés, ou pas, c'est comme vous voulez !

adultes : 12€ (à partir de 12ans)

enfants : 6€ (gratuit -de 4ans)

à emporter : 8€ (plat et dessert)

Réservation au : **07 68 23 30 95**

ou **amicale22450@gmail.com**

